

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L’OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE OFFICEPLAST

1- A partir du vendredi 04 septembre 2015, les 4 000 000 actions anciennes qui composent le capital social actuel de la société OfficePlast, ainsi que les 2 242 160 actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de 6 242 160 actions de nominal un dinar chacune sont introduites au **Marché Alternatif** de la Cote de la Bourse, avec un cours de 2,230 dinars par action.

Le titre OfficePlast sera négocié avec les caractéristiques suivantes:

- Code ISIN : TN0007700016
- Mnémonique : PLAST
- Libellé : OfficePlast
- Groupe de cotation : 51 (continu)

Toutefois, le démarrage des négociations sur la totalité des actions de la société OfficePlast sera annoncé par avis de la Bourse de Tunis dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital.

2- La répartition par intermédiaire des quantités souscrites dans le cadre de l’Offre à Prix Ferme est comme suit :

Intermédiaire	Nombre de Souscripteurs Retenus	Quantité totale Demandée et Retenue	Quantité totale Attribué
AFC	5	285 000	9 405
AMEN INVEST	191	69 423	2 232
ATTIJARI INTERMEDIATION	4	19 950	659
AXIS BOURSE	50	1 107 626	36 558
BEST INVEST	29	398 000	13 134
BH INVEST	8	13 085	433
BIAT CAPITAL	28	552 350	18 229
BNA CAPITALAUX	325	5 965 660	196 876
COFIB CAP	171	763 040	25 176
CGF	69	421 820	13 911
CGI	102	200 640	6 629
FINACORP	73	1 995 000	65 835
MAC SA	317	3 874 218	127 857
MAXULA BOURSE	397	3 253 048	107 392
MCP	74	43 416	1 425
SBT	1	200	6
SCIF	47	230 450	7 614
STB FINANCE	115	558 670	18 423
TSI	250	561 780	18 528
TUNISIE VALEURS	61	276 877	9 130
UFI	32	65 600	2 168
Total	2 349	20 655 853	681 620

Par ailleurs, MAXULA BOURSE informe que les 1 560 540 actions offertes dans le cadre d'un Placement Global, ont été placées en totalité auprès de 10 investisseurs institutionnels.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE TELNET HOLDING SA

Monsieur Mohamed FRIKHA, qui détenait directement 3 822 588 actions et droits de vote représentant 34,66% du capital de la société TELNET HOLDING SA, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 12 août 2015, les seuils de 33,3% et 20% du capital suite à la cession par enregistrement en bourse de 2 461 538 actions et droits de vote, représentant 22,32% du capital de la société.

Monsieur Mohamed FRIKHA a déclaré comme objectifs visés pour les douze prochains mois :

- qu'il envisage de poursuivre l'acquisition et la cession des actions et droits de vote,
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 19 août 2015 par Axis Capital Bourse, intermédiaire en bourse.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE TELNET HOLDING SA

Le Consortium Tuniso-Koweïtien de Développement – CTKD - , qui détenait directement 590 000 actions et droits de vote représentant 5,35% du capital de la société TELNET HOLDING SA, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 12 août 2015, les seuils de 10% et 20% du capital suite à l'acquisition par enregistrement en bourse de 2 461 538 actions et droits de vote, représentant 22,32% du capital de la société.

Le CTKD a déclaré comme objectifs visés pour les douze prochains mois :

- qu'il envisage de poursuivre l'acquisition et la cession des actions et droits de vote,
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 19 août 2015 par Axis Capital Bourse, intermédiaire en bourse.

COTATION EN BOURSE DES TITRES « AIR LIQUIDE TUNISIE » SUITE A L’AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIETE DECIDEE PAR L’AGE 12 JUIN 2015

A partir du 07 septembre 2015,

- Les 1 312 222 actions anciennes de la société « AIR LIQUIDE » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :

- Code Mnémonique : ALQ15
- Code ISIN : TN0002300523
- Groupe de Cotation : 32

Les 52 488 actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une action nouvelle pour vingt cinq (25) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE EL WIFACK LEASING

La société HORCHANI FINANCE, qui détenait directement 199 999 actions et droits de vote représentant 4,99 % du capital de la société EL WIFACK LEASING, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 28 Août 2015, le seuil de 5% du capital et ce, suite à l'acquisition de 11 873 actions, représentant 0,29% du capital.

Le déclarant a précisé que les objectifs qu'il vise à atteindre dans les douze mois à venir sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote ;
- Poursuivre la cession des actions ou droits de vote lui appartenant ;
- Pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par Tunisie Valeurs, Intermédiaire en Bourse, le 03 Septembre 2015.